



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : 15/01/2024	Séance du Jeudi 11 janvier 2024 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 4 janvier 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville –25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 20h55.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD (à partir du point 5), M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, Mme Christiane KONIG, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/ P. BENOIT ; S. LESCURE/G. JOBERT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; C. KONIG/S. KURT ; F. MANZONI/M. PERRIN ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/B. ANDREZ ; D. DUMONT/B. DIRAND.

LISTE DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme M. Bruno DIRAND comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 7 décembre 2023

2. Attribution de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la ville de Valdahon

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal élève Madame Marine Maillard au rang de citoyenne d'honneur de la commune de Valdahon, et autorise qu'il lui soit remis le diplôme de citoyenne d'honneur.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

3. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents qui remplissent les conditions règlementaires
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire ou son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

AFFAIRES SCOLAIRES

4. Challenge départemental des pistes d'éducation routière – Demande de subvention pour les écoles

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour :

- Le versement de subvention d'un montant total de 450 € au profit de l'association Prévention Routière,
- Et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5. Convention avec Préval pour la mise à disposition de terrain, d'équipements et fonctionnement des sites de compostage rue de la Lièze et face au collège

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES

6. Lotissement Vie Neuve Habitat 2006 Extension - DM1 - STOCKS LOTISSEMENTS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM1.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

7. Budget principal - Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits présentés.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

DOMAINE ET PATRIMOINE

8. Convention d'occupation d'un local communal – annexe de la distillerie avec le vélo club

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve les termes de la convention ci-annexée avec le vélo club représentée par M Jérôme MOUREY,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

CULTURE

9. Médiathèque : convention de mise à disposition de l'espace d'exposition médiathèque Brachotte

Après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à :

- Effectuer le versement de 500 euros correspondant au prêt et à une rencontre culturelle comme indiqué ci-dessus, ce coût étant prévu au budget 2024,
- Signer la convention ci-annexée.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Sylvie LE HIR



